



SOUTIEN A UN PROJET MUSICAL

(Réalisation d'un futur album et, éventuellement, clip vidéo ou tournée)

FEUILLE DES INFORMATIONS NECESSAIRES A LA CREATION D'UN DOSSIER DE PARRAINAGE

Liste des renseignements essentiels pour le dossier
(les dossiers incomplets ne seront pas traités) :

- Une lettre de motivation
- Une description du projet
- Liste des dates de concert passées et futures
- Un dossier de presse
- Un budget détaillé (dépenses, recettes, devis, ...)
- Un plan de financement (les montants demandés et/ou accordés + recettes estimées par la vente des albums)
- Le montant attendu de PTR
- Une documentation sur les musiciens et artistes
- Dates relatives à l'exécution du projet (ex : date de sortie de l'album)
- Nom du distributeur
- Nom du producteur
- Nom de l'éditeur
- Une démo physique des futurs morceaux de l'album en question (<-très important)

REMARQUES :

- Valable pour les musiciens/groupes genevois uniquement.
- La commission de parrainage organise une séance tous les trois mois de septembre à juin.

CONTRE PARTIE : 1 concert offert à PTR

Les permanents de POST TENEBRAS ROCK sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Pour la Commission de Parrainage

Julie CARTON

Tel : +41 22 781 40 04

Mail : julie@ptrnet.ch